



Communiqué du SNADGI-CGT 92 sud

Un incendie s'est déclaré à 9h15 ce jour mardi 25 août 2009 au rez-de-chaussée de l'hôtel des Finances de Montrouge dans les locaux de la trésorerie.

Une collègue de la trésorerie a constaté un fort dégagement de fumée en provenance du tableau électrique et a donné l'alerte. L'ensemble du personnel a été évacué. Les pompiers sont intervenus rapidement. Seuls des dégâts matériels -au rez-de-chaussée- sont à constater.

En l'absence d'électricité le centre est totalement fermé jusqu'à nouvel ordre ; les agents doivent se présenter sur place demain matin pour être informés de l'éventuelle réouverture du site.

Le SNADGI-CGT est intervenu en fin de matinée auprès de M. BOURGEON, responsable de la Direction départementale, pour demander :

-que toute la lumière soit faite sur les origines du sinistre (les travaux d'installation du SIP et de rénovation de l'accueil venaient de se terminer – la direction avait visité le site vendredi dernier) ;

-que toutes les précautions soient prises pour assurer la complète sécurité des agents préalablement à leur retour à leur poste de travail (sécurité électrique, accueil...) ;

-que soient installés des détecteurs de fumée, que l'ascenseur soit rénové, que le téléphone soit rétabli normalement (ces derniers temps une relance manuelle chaque matin était nécessaire!) ;

-que la gardienne et sa famille soient relogées le temps nécessaire et que le logement du gardien remplaçant soit relié à une alarme ;

-qu'une réunion ait lieu, recensant toutes les observations et demandes des agents et des représentants des personnels.

La Direction s'est engagée à rétablir toutes les conditions de sécurité pour les personnes et les biens ; des solutions de relogement provisoire pour la gardienne seront trouvées.

Ce sinistre pose des questions de fond et pas seulement pour le site de Montrouge : qualité des travaux et moyens financiers mis en œuvre, dispositifs de sécurité (alarmes, détecteurs de fumée, procédures d'évacuation...)...

Une mise à plat s'impose.

La section invite les collègues à lui faire remonter toutes les observations et demandes.

Montrouge, le 25 août 2009